

Le Compte Asso

Pas à pas –MISE A JOUR DU RIB

Guide pratique et illustré à l'usage des associations

DRAJES et SDJES Pays de la Loire

- 2023 -

Le Compte Asso- Connexion

Le site officiel de gestion d'association

Découvrir LeCompteAsso :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/decouvrir-le-compte-asso/>

Pour créer un compte, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

The screenshot shows a login form titled "CONNEXION". It contains two input fields: "Adresse de messagerie" and "Mot de passe". Below each field is a red error message: "Veuillez renseigner le champ Adresse de messagerie." and "Veuillez renseigner le champ Mot de passe." respectively. There is a link "Mot de passe oublié ?" below the password field. At the bottom, there are two dark blue buttons: "CONNEXION" and "CRÉER UN COMPTE".

Annotations: Two blue arrows point from the text on the right to the "Adresse de messagerie" and "Mot de passe" fields. A light blue arrow points from the text on the right to the "Mot de passe oublié ?" link.

1) Si vous possédez déjà un compte, renseignez vos identifiants et cliquez sur le bouton "connexion"

2) Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur ce bouton puis renseignez votre email dans la page suivante. Enfin, suivez la procédure indiquée

Consulter et compléter les informations administratives de son association

En cliquant sur ce bouton, on accède aux informations de l'association c'est-à-dire à celles de son siège social



↳ Identité

↳ Adresses et coordonnées

↳ Activités

↳ Composition

↳ Affiliations et adhérents personnes morales

↳ Personnes physiques

↳ Agréments administratifs

↳ Moyens humains

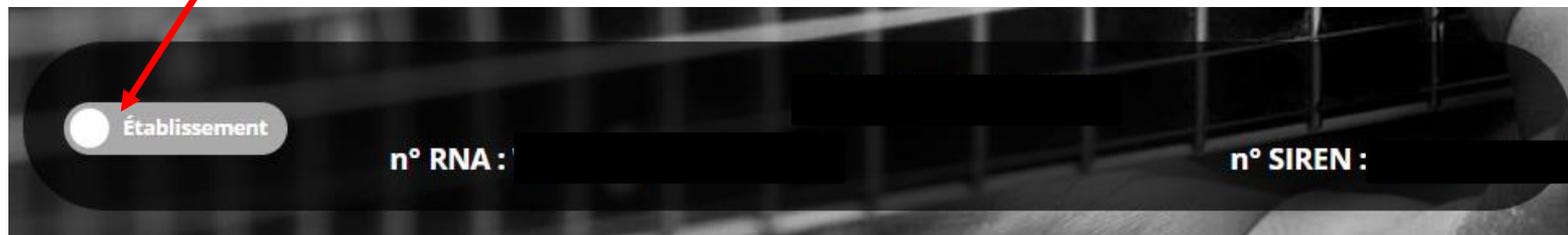
↳ Coordonnées bancaires

↳ Comptes

↳ Documents

Suivi des informations de son association

En cliquant sur ce bouton, on accède aux informations de l'établissement secondaire (ou antenne ou section...) qui est sous la responsabilité du siège social



COORDONNÉES BANCAIRES

➤ Coordonnées bancaires

Le nom du titulaire du compte sur le RIB doit correspondre EXACTEMENT au nom de l'association déclaré au SIRENE (INSEE) et au RNA (Préfecture).

Lorsque vous disposez d'un RIB correspondant au nom exact de votre association, vous pouvez enregistrer ce RIB dans la rubrique « Coordonnées bancaires ». Il vous faut compléter exactement les champs des coordonnées bancaires.

- Dans le champ « Banque » il faut écrire le nom de la banque
- Dans le champ « Domiciliation », la domiciliation qui apparaît sur le RIB (et non pas l'adresse de l'association)
- Le RIB qui doit être téléversé doit impérativement être en .pdf

Si ce nom ne correspond pas au nom de l'association tel qu'il est déclaré : prendre contact avec la banque et faire modifier pour que le nom soit identique à celui du SIRET et du RNA.